

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2007-072 DU 22 FEVRIER 2007

Portant Nomination et Promotion à titre
Exceptionnel, Civil et Etranger dans
L'Ordre National du Bénin de Monsieur
Bertrand DELANOË, Maire de Paris

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 2006-613 du 19 Novembre 2006 portant composition du Gouvernement et le Décret N° 2006-622 du 29 Novembre 2006 le modifiant ;
- VU le Décret N° 2004-326 du 07 Juin 2004 portant nomination de Monsieur Salomon D.E. BOKOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU le Décret N° 2005-473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON-GUEZO en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Lettre N° 0171/SGG/SGAG2/C du 20 Février 2007 du Secrétaire Général du Gouvernement ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

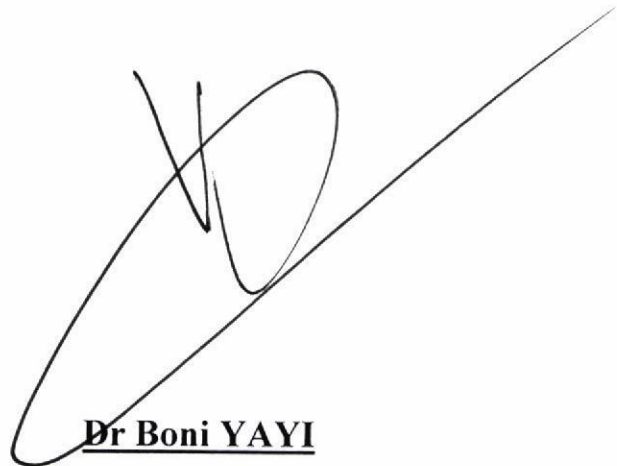
DECRETE :

Article 1^{er} : Est nommé et promu à titre Exceptionnel, Civil et Etranger dans l'Ordre National du Bénin au grade de Commandeur pour prendre rang du Jeudi 22 Février 2007, date de sa réception dans l'Ordre, Monsieur Bertrand DELANOË, Maire de la Ville de Paris.

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

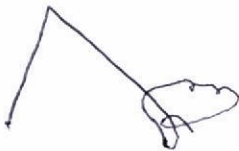
Fait à Cotonou, le 22 février 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Dr Boni YAYI

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin p.i.



Salomon D.E. BIOKOU

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTRES
18 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 – DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-
DCCT 3 – BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSE 1.